



LEGENDE

-  Limite de zone
-  **Ua** Zone urbaine bâti ancien
-  **Ub** Zone urbaine bâti récent
-  **Ux** Zone urbaine activités
-  **AU** Zone à urbaniser à dominante habitat
-  **A** Zone agricole
-  **N** Zone naturelle protégée pour la qualité de son environnement
-  **Ne** Zone naturelle équipements publics
-  Éléments bâtis identifiés au titre de l'article L151.19 du Code de l'Urbanisme
-  Espaces boisés classés au titre de l'article L113.1 du Code de l'Urbanisme
-  Éléments paysagers identifiés ou à créer au titre de l'article L151.23 du Code de l'Urbanisme
-  Mares identifiées au titre de l'article L151.23 du Code de l'Urbanisme
-  Secteur encadré par une orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
-  Emplacement réservé
-  Projet Périmètre Délimité des Abords
-  Zones humides (SAGE Orge Yvette)
-  Marge de protection des lisières du massif forestier en dehors des sites urbains constitués (tracé indicatif)

